

FICHE D'AIDE POUR LES ENSEIGNANTS

Napo et la signalisation « santé-sécurité sur le lieu de travail »

Best signs story

Le premier film de la série Napo vise à présenter les grandes lignes de la signalétique de santé et de sécurité au travail. Il constitue un guide précieux pour les nouveaux employés et constituera aussi un rappel bienvenu pour les autres employés. Le film montre différentes situations de travail illustrant l'importance des panneaux de sécurité. Il concerne l'ensemble des secteurs d'activité et des catégories professionnelles, et plus particulièrement les jeunes en stage ou en formation.

Le film a pour objectifs d'informer le public sur la signalisation de la sécurité au travail, de promouvoir l'importance du respect de la signalisation et d'apprendre à repérer la signification des formes et des couleurs des panneaux. Napo nous entraîne dans différents sketches. Chacun d'entre eux aborde une situation de travail dans laquelle Napo est confronté à des panneaux de signalisation qui s'animent pour lui rappeler les consignes de sécurité et leur importance. Les séquences montrent ce qui peut arriver si le personnage n'obéit pas aux instructions, et comment des obstacles techniques et organisationnels peuvent entraver l'efficacité des panneaux.

Directive CE sur la signalisation de sécurité et de santé sur le lieu de travail

La directive CE sur la signalisation de sécurité (92/58/CEE) relative à l'utilisation des panneaux de signalisation de sécurité sur le lieu de travail a été introduite pour promouvoir la normalisation de la signalisation de sécurité dans tous les États membres de l'UE, afin que les panneaux aient tous la même signification quel que soit l'endroit où ils se trouvent.

Les règlements exigent que les employeurs mettent à disposition des panneaux de sécurité chaque fois qu'un risque n'a pu être évité ou contrôlé par d'autres moyens, par ex. par des contrôles d'ingénierie et des méthodes de travail sécurisées. Si un panneau de sécurité ne contribue pas à réduire ce risque ou si ce risque n'est pas significatif, la mise en place d'un panneau ne sera pas nécessaire.

La directive exige, si nécessaire, l'utilisation de panneaux de signalisation routière sur les lieux de travail afin de réglementer la circulation; elle oblige les employeurs à entretenir les panneaux de sécurité qu'ils fournissent, et à expliquer à leurs employés les panneaux qu'ils ne connaissent pas et à leur dire ce qu'ils doivent faire lorsqu'ils voient un panneau de sécurité.

Les règlements s'appliquent à tous les lieux et activités où des personnes sont employées.

Mots-clés

- Signalisation de sécurité et de santé: informations ou instructions concernant la sécurité et/ou la santé sur le lieu de travail communiquées au moyen d'un panneau de signalisation, d'une couleur, d'un signal lumineux, acoustique ou manuel ou d'une communication verbale.
- Communication verbale: message oral spécifique transmis par une voix humaine ou synthétique.
- Signe de la main: mouvement ou position des bras ou des mains pour guider les personnes exécutant des manœuvres qui peuvent comporter un risque ou un danger.



Cette leçon s'applique aux catégories de signalisation suivantes:

Panneaux d'avertissement et signalisation de risque ou de danger

Panneau d'avertissement – un panneau avertissant d'un risque ou d'un danger (par ex. risque d'électrocution)

Caractéristiques intrinsèques :

- Forme triangulaire
- Pictogramme noir sur fond jaune recouvrant au moins 50% de la surface



Danger général



Chute



Basse température



Charges suspendues



Véhicules de maintenance



Risque d'électrocution

Panneaux d'interdiction

Panneau d'interdiction – un panneau interdisant un comportement susceptible de causer un danger ou de l'aggraver (par ex. défense de fumer)

Caractéristiques intrinsèques :

- Forme ronde
- Pictogramme noir sur fond blanc, bordure et diagonale rouges
- Le rouge doit recouvrir au moins 35% de la surface du panneau



Défense de fumer



Flamme nue interdite



Interdit aux piétons



Défense d'éteindre avec de l'eau



Entrée interdite aux personnes non autorisées



Interdit aux véhicules de maintenance

La seconde leçon de Napo et la signalisation « santé-sécurité sur le lieu de travail » présente les panneaux d'obligation et d'urgence et les avis de lutte incendie.

